

ARTS, LETTRES, LANGUES

Stage intensif de français (Semestre 2)

Stage intensif de français (SIF) [DU]



Présentation

Cette formation multi-niveaux (A1 à C2 du Cadre européen commun de référence) permet à tout étudiant en échanges, ou inscrit en LMD ou hors échanges, de perfectionner leurs compétences linguistiques et culturelles en français *avant la rentrée de chaque semestre*.

Elle comporte deux EC de langue (1 écrit + 1 oral) pour un total de 3 crédits ECTS.

Objectifs

- Perfectionnement en langue française écrite et orale, tous niveaux du CECRL
- Initiation au maniement d'outils méthodologiques universitaires (commentaire et analyse de textes, de fiches de lecture, élaboration de dossiers, etc.) ou perfectionnement des compétences académiques requises dans l'enseignement supérieur français
- Apprentissage ou perfectionnement des connaissances sur les codes culturels, la société et les institutions de la France d'aujourd'hui, notamment à travers une sortie culturelle ou une visite organisée pendant la semaine du stage.

Savoir-faire et compétences

- Savoir travailler en groupe ou de façon autonome
- Savoir synthétiser ou développer une argumentation
- Savoir exploiter différents types de documents, oralement ou par écrit
- Savoir élaborer et transmettre une analyse à partir d'une problématisation.

Programme

Contrôle des connaissances

Pour tous les enseignants, l'évaluation repose sur le contrôle continu, impliquant assiduité (pas plus de trois absences autorisées) et ponctualité (les retards ou les départs anticipés sont décomptés en conséquence). La note finale repose sur la moyenne des notes acquises lors du contrôle continu.

Et après

Conditions d'admission

Détenir un diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat ou équivalent) ou bien un diplôme du supérieur. Déposer un dossier complet sur e-candidat en respectant les dates d'ouverture : fournir tous les documents demandés et faire



traduire en français ceux qui ne le sont pas par un traducteur assermenté.

Pré-requis obligatoires

Pouvoir attester d'un niveau de français du CECRL inférieur à n-1 ou égal au niveau auquel on postule. Posséder au moins l'équivalent du baccalauréat dans son pays d'origine.

Contact(s)

Poursuite d'études

Ce diplôme suffit à attester du niveau de français en cas de poursuite d'étude au sein de l'Université Paris Nanterre.

Insertion professionnelle

Secteurs d'activités : tout métier nécessitant l'obtention d'un niveau A1, A2, B1, B2, C1 ou C2 du CECRL en français, selon le diplôme obtenu.

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Nanterre



Admission

Organisation

Formation semestrielle sur une semaine de 25 HETD, 2 EC de 12 et 13 HETD

